



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1252 _____ 08 septembre 2016

- **La subvention d'ouvrages scolaires, non effective avant la rentrée**
- **Toujours pas d'accord entre le gouvernement et les syndicats de transports publics sur les produits pétroliers**
- **Un retrait de l'interdiction des 23 produits dominicains constituerait un préjudice**
- **Agriculture: Tèt kole ti peyizan, sceptique face à l'application de mesures sanitaires et phytosanitaires**

>> La subvention d'ouvrages scolaires, non effective avant la rentrée

Contrairement aux promesses du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, les subventions d'ouvrages scolaires, n'ont pas été effectives, avant la rentrée officielle des classes du 5 septembre. La plupart des parents, qui s'efforçaient de s'approvisionner pour la rentrée scolaire, se sont retrouvés surpris par l'absence de planification du Ministère de l'éducation. Dans différentes librairies, les responsables expliquaient aux parents ne pas encore disposer d'ouvrages subventionnés et ne pouvaient pas informer dans quel délai ils seront disponibles. Une situation qui a mis dans l'embarras non seulement les parents, mais aussi plusieurs directions d'établissements scolaires. Dans un message de solidarité, de soutien et de félicitations, adressé aux parents, enseignants, inspecteurs, syndicats, étudiants et élèves, le président provisoire, Jocelerme Privert, les a encouragé «à travailler avec tout le sérieux, le dévouement et la détermination» pour une année réussie. La réouverture des classes a eu lieu dans un contexte

socio-économique difficile. Cette rentrée scolaire a été très timide, notamment à Port-au-Prince, où très peu d'élèves ont été remarqués dans les rues. Certains ont été obligés de retourner chez eux, parce que leurs écoles n'ont pas fonctionné. Des parents, qui ont dû déboursier gros pour acheter les fournitures scolaires, ont critiqué le retard enregistré dans l'attribution des subventions annuelles d'ouvrages scolaires. 505 millions de gourdes devraient être allouées à des subventions et dotations pour les manuels scolaires, 17 millions pour des mobiliers scolaires et 28 millions pour des travaux de réhabilitation mineure dans des écoles publiques. Environ 60 000 kits scolaires et des uniformes devraient être distribués aux élèves les plus défavorisés, selon le Ministère de l'éducation nationale. Les enseignants nommés, qui sont en poste, devraient commencer progressivement à recevoir leur dû avant la fin du mois de septembre. *US \$ 1.00 = 66.00 gourdes; 1 euro = 77.00 gourdes; 1 peso dominicain = 1.50 gourde aujourd'hui*

>> Toujours pas d'accord entre le gouvernement et les syndicats de transports publics sur les produits pétroliers

Le gouvernement et les syndicats de transports publics n'arrivent toujours pas à se mettre d'accord sur les prix des produits pétroliers. La Plateforme nationale des syndicats de transports fidèles continue de rejeter la proposition du gouvernement, qui vise à augmenter les prix des produits pétroliers de 20 gourdes, sur le gallon d'essence et celui du gasoil, et de 15 gourdes, sur le gallon de gaz blanc, très utilisé par la plupart des ménages, affirme à AlterPresse son coordonnateur général Duclos Bénissoit. «La position des syndicats est très claire: nous n'accepterons jamais cette proposition. Il y a

un ensemble de préoccupations, qu'il faut aussi résoudre, comme la sécurité sociale pour les chauffeurs». Les syndicats exigent la mise en œuvre d'actions visant à soulager la population, notamment les parents, à l'occasion de la rentrée des classes. Pour leur part, diverses organisations sociales ont appelé le gouvernement provisoire à suspendre les nominations en série et à réduire le nombre de ministères, pour faire entrer de l'argent dans les caisses de l'État, au lieu de vouloir augmenter les prix des produits pétroliers. Diminuer le nombre de voyages des fonctionnaires de l'Etat,

procéder à l'arrestation de toutes celles et de tous ceux impliqués dans le pillage des fonds de Petro Caribe et réduire la quantité des franchises douanières figurent parmi les propositions de l'Union nationale des normaliennes et normaliens haïtiens (Unnoh), du Mouvement de liberté et d'égalité des Haïtiens pour la fraternité (Moleghaf), du Cercle d'études en littérature gramscienne (Cercle

Gramsci) et du Mouvement démocratique populaire (Modep). Ces organisations encouragent également à combattre la contrebande, les évasions fiscales de la «bourgeoisie», et à augmenter les taxes sur les bénéficiaires des entreprises qui jouissent de privilèges. Elles exhortent aussi à prendre des mesures afin de stopper la dépréciation de la gourde face au dollar américain.

>> **Un retrait de l'interdiction des 23 produits dominicains constituerait un préjudice**

Le Collectif du 4 décembre appelle les organisations qui défendent les droits des citoyens, à se positionner pour faire comprendre aux dirigeants actuels la portée de l'acte qu'ils envisagent de poser et dont les effets peuvent être préjudiciables à la population. La mesure restrictive, prise le 15 septembre 2015 par l'ancienne administration, «loin d'être un embargo, visait à assurer un meilleur contrôle de la qualité des produits, provenant de la république voisine, d'une part, à limiter les effets de la contrebande et augmenter les recettes de l'État haïtien, d'autre part», rappelle le Collectif du 4 décembre. Le gouvernement haïtien a promis de lever dans les prochains jours l'interdiction, par transport routier, de 23 produits en provenance de la République Dominicaine en vigueur depuis le 1er octobre 2015, a déclaré le chancelier haïtien, Pierrot Délienne, lors d'une rencontre avec son homologue dominicain, Miguel Vargas Maldonado, le mardi 30 août à Port-au-Prince. Lors de cet entretien, le chancelier dominicain a souligné la nécessité, pour Haïti et la République Dominicaine, de mettre de côté «ce qui les désunit et de s'engager dans un agenda d'actions, à partir de points, qui ouvrent la voie à de nouvelles idées de relations commerciales et culturelles, respectant les caractéristiques spécifiques des deux pays». Dès le mois suivant

l'entrée en vigueur des mesures exigeant le transport que par voie maritime ou aérienne des 23 produits ciblés, l'État haïtien aurait bénéficié d'une augmentation de 1,4 milliard de gourdes sur les recettes, avance le Collectif du 4 décembre. De nouveaux emplois, avec des effets bénéfiques pour le pays, auraient été également créés. «Selon le ministre du commerce et des industries dominicain, José del Castillo Saviñón, ces 23 produits représentent 500 millions de dollars américains, soit 16% de la valeur totale de nos importations ou 47% des exportations formelles de la République Dominicaine vers Haïti». «Puisque les recettes douanières avaient été augmentées, suite à cette restriction, son retrait contribuerait-il à améliorer nos recettes, financer les prochaines élections, voire compenser les soi-disant déficits occasionnés par la subvention du coût de l'essence à la pompe?», s'interroge le Collectif du 4 décembre. Il faut redresser «l'économie en agonie» et gérer l'insécurité galopante, au lieu de continuer à avantager l'État dominicain. La protection de la production nationale est un moyen efficace pour stabiliser l'inflation et freiner la dépréciation vertigineuse de la monnaie locale, préconise le Collectif du 4 décembre. (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20569>)

>> **Agriculture: Tèt kole ti peyizan, sceptique face à l'application de mesures sanitaires et phytosanitaires**

«L'État haïtien, via le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural, aura-t-il une autorité réelle pour prendre des mesures correctes sur les produits importés, qui rendent malades presque 80% de la population?», s'interroge le coordonnateur de Tèt kole ti peyizan, Rosnel Jean-Baptiste, interviewé par AlterPresse. «Une telle mesure serait importante pour le pays, moyennant qu'on ait un État souverain, qui pourrait empêcher les déchets importés d'envahir le marché local. L'unique moyen, consiste à investir dans l'agriculture nationale et la production locale»,

recommande Tèt kole ti peyizan. Le 25 août 2016, le Ministère de l'agriculture a procédé au lancement d'un atelier de relance d'un comité national appelé à travailler sur les mesures sanitaires et phytosanitaires en Haïti. Au cours de cet atelier, a été abordée la situation sanitaire des animaux et des végétaux en Haïti et dans d'autres pays des Caraïbes. Il y a eu des propositions de définition des responsabilités spécifiques, dans les secteurs public et privé, dans la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et végétale en Haïti. (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20565>)

A lire également:

- Menaces sur les transferts d'argent: L'économiste Eddy Labossière tente de calmer les inquiétudes (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20559>);
- Économie: Des organisations appellent à la mobilisation pour empêcher l'augmentation des prix des produits pétroliers (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20562>);
- Élections: Le Réseau des blogueurs d'Haïti exhorte à plus de responsabilité des internautes en période électorale (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20558>);
- Un candidat de la plateforme politique Verite, rejeté pour «s'être reconnu corrupteur de juges électoraux» (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20553>).